ST PIENT

Evêque de Poitiers - VIème siècle

D'après une ancienne tradition, Pientius ou Pient aurait eu pour père l'un des « coustres » (custos) ou gardiens de la cathédrale de Poitiers qui veillaient sur les objets servant au culte, à la bonne tenue des fonts baptismaux et de la sacristie. Après avoir été engagé dans les liens du mariage, son père dut embrasser l'état ecclésiastique, car la fonction de gardien des églises était, à cette époque, confiée à des diacres. On peut penser que le jeune Pient succéda à son père dans ses fonctions et s'y fit remarquer par son zèle pour la décence et la beauté de la maison de Dieu.

Il semblerait que Pient fut abbé du monastère Saint Hilaire. Il fut donc tiré de sa cellule pour être élevé à l'épiscopat après 541 puisque cette année-là son prédécesseur Daniel se trouvait au 4ème concile d'Orléans.

Nous savons peu de chose de la vie de Saint Pient (il n'a pas eu, hélas, son historien!) si ce n'est son zèle pour la régularité de la vie épiscopale et l'accomplissement de ses devoirs. Sous son épiscopat Sainte Radegonde s'occupait de la construction de son monastère. Pient lui prêta le concours le plus dévoué en hâtant l'achèvement du monastère. Cette sollicitude de St Pient inspira à Saint Radegonde une reconnaissance qu'elle lui témoigna toute sa vie. Saint Grégoire de Tours rapporte plusieurs exemples de cette piété filiale. Radegonde confiait à Pient de nombreuses aumônes pour ses pauvres et pour ses églises. Elle lui fournissait aussi « les pains de pure fleur de farine pour le service de l'autel. »

Saint Pient, appliqué au bien de son troupeau, visitait avec sollicitude son diocèse malgré son étendue. Une fois, naviguant vers l'île de Maillezais, il fit naufrage. Plusieurs marins périrent. Saint Pient fut jeté par la tempête à Maillé. La tradition du pays rapporte qu'il avait promis à Dieu, dans ce péril, de construire une église à l'endroit où il aborderait. Ce voeu fut accompli et cette chapelle, qui a longtemps porté son nom, fut pendant plus de 10 siècles, le 13 mars jour du décès de Saint Pient à Maillé vers 564, le rendezvous de nombreux pèlerins.

C'est tout ce que nous savons de la vie de Saint Pient. Des autres faits et gestes de sa vie, la tradition n'a rien retenu sinon qu'il fut un bon évêque, ce qui est déjà beaucoup!

LA CHAPELLE SAINT PIENT.

Le moine de Maillezais qui rédigea vers 1065 la chronique de son abbaye parle du sanctuaire de Saint Pient en ces termes : « Il existe, dans l'île de Maillezais, une église qui fut, dit-on, fondée par le Bienheureux Pient, évêque, et dont l'état de délabrement atteste la haute antiquité... On dit communément que les coliberts qui avaient travaillé à sa construction ne manquaient pas d'y entendre la messe lorsqu'ils venaient en ces lieux pour la pêche. Quant au Bienheureux Pient, il serait le fils d'un gardien de l'église Saint Pierre, dont lui-même en raison de sa piété et de ses mérites, serait devenu évêque. »

Le site sur lequel le sanctuaire a été construit, près du port de la Pichonnière, porte le nom de « Bas-de-la chapelle ». Pendant plus de 10 siècles, jusqu'en 1660, la chapelle fut un lieu de pèlerinage. Ses derniers vestiges ont disparu au milieu du XIXème siècle. Dans les années 1970, on en a découvert quelques restes. Après la disparition de la chapelle, le culte s'est perpétué dans l'église paroissiale. Saint Pient possède dans l'église de Maillé un autel et une statue datant de 1856, elle a remplacé une ancienne statue en bois provenant peut-être de la chapelle Saint Pient. Cette statue représente Saint Pient accompagné d'un enfant dans l'oreille duquel il met un doigt. Cette attitude exprime la confiance du peuple qui attribue à Saint Pient la guérison des maux d'oreille et de la surdité. Le 13 mars, lors de pèlerinage annuel, les mères de famille avaient coutume d'amener les petits enfants pour les faire « évangiler », cérémonie qui se fait par l'imposition de l'étole et la récitation du prologue de Saint Jean « În principio erat verbum... ». L'affluence était telle, des adultes venant même réclamer cette bénédiction, que le curé dut, vers le milieu du XIXème, faire appel à un confrère pour l'aider à satisfaire la dévotion des fidèles. Cette fête de Saint Pient était accompagnée d'un préveil, le jour même de la fête si elle tombait un dimanche, sinon le dimanche suivant.